

---

## Sensibilisation en milieu scolaire

---

### Communauté de Communes CREUSE SUD-OUEST



Auteur :

Route de La Souterraine - SAINT-DIZIER-MASBARAUD

23400 Masbaraud-Mérignat

[Voir le site internet](#)

- Service Ctdma-ec

[responsable.servicedechets@ccbry.fr](mailto:responsable.servicedechets@ccbry.fr)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



---

## CONTEXTE



Dans le cadre de l'action de sensibilisation en milieu scolaire, M. Aubert, Vice-Président en charge de la thématique « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés / économie circulaire » et Madame Delphine Brunaud, responsable du service CTDMA-EC, sont intervenus à l'école Marie Curie auprès des CM1 en février 2018 et au collège Jean Picart Ledoux en mars 2018.

L'intervention à l'école primaire a permis d'échanger sur les thématiques du ramassage des ordures ménagères, de la déchèterie de Masbaraud-Mérignat, de la ressourcerie « Demain en Mains ». Elle s'est terminée sur un quiz et la distribution de badges et autocollants.

Quant au collège Jean Picart le Doux, il a mis en place un atelier jardinage en automne 2017. Afin d'amender leurs jardinières les élèves ont décidé de réaliser leur propre compost à base des biodéchets du réfectoire et des déchets verts. La Communauté de Communes leur a offert 2 composteurs et a financé une intervention du CPIE pour une initiation à la pratique du compostage.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Sensibiliser les élèves à la gestion des déchets, au tri et à la prévention, au compostage des déchets fermentescibles, les inciter à devenir vecteur de l'information dans leurs propres foyers, les inciter aux bonnes pratiques.

## MISE EN OEUVRE

### Description de l'action

Sensibilisation en milieu scolaire à travers l'intervention à l'école Marie-Curie auprès des CE1 et atelier compostage/jardinage au collège Jean-Picart Le Doux.

### Planning

- prise de contact avec l'école et le collège
- intervention sur sites

### Moyens humains

- 1 élu

- 1 agent

### **Moyens financiers**

- coût des 2 composteurs avec bio-seaux : 131 euros TTC
- coût de l'intervention du CPIE : 60 €

### **Partenaires mobilisés**

Articles dans la presse locale.

## **VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE**

---

### **Mots clés**

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | JEUNESSE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BIODECHET | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

### **Dernière actualisation**

Février 2019

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](http://optigede.ademe.fr)

sous la responsabilité de son auteur

### **Contact ADEME**

Laurent JARRY

[laurent.jarry@ademe.fr](mailto:laurent.jarry@ademe.fr)

Direction régionale Nouvelle  
Aquitaine